







Projet de budget initial 2018 Déclaration des élu.e.s CFTC, SNTRS-CGT, Sgen-CFDT Recherche EPST, SNCS-FSU au Conseil d'Administration de l'Inserm du 7 décembre 2017

Le budget initial 2018 de l'Inserm, soumis au vote du Conseil d'administration, est décevant car il ne correspond pas aux besoins des laboratoires et ne répond pas aux nouvelles missions de l'institut.

Si les recettes globales, incluant la subvention d'Etat et les ressources propres des contrats, sont stables à 908 Millions d'euros, la part revenant réellement aux laboratoires est maintenue à la même somme de 59 Millions d'euros. Si la mesure ministérielle de soutien aux laboratoires pour un montant de 2 millions d'euros supplémentaires est positive, elle reste insuffisante pour changer véritablement leur financement récurrent par l'Institut. Ceci alors que le nombre d'équipes est toujours en augmentation, sans citer l'inflation, certes faible, mais qui annule quasiment la petite hausse du budget global (1,2% pour 1,4%).

Il faut aussi noter que le déséquilibre entre le financement par crédits de l'État (25%) et le financement par contrats (75%) reste toujours important pour le budget des unités mixtes de recherche, ainsi que le niveau élevé de personnels contractuels financés sur ces contrats (plus de 2200 équivalents temps plein travaillé - ETPT).

De plus, pour assurer en 2018 le financement des mesures salariales engagées en 2017 (PPCR, RIFSEEP), il y a nécessité de prendre 10 Millions d'euros sur le fond de roulement de l'organisme.

Enfin, parce que si l'Inserm répond rapidement et positivement aux demandes du gouvernement, comme par exemple le programme REACTing (volet recherche sur l'épidémie Ebola, ...), il se voit maintenant contraint de prendre 3,8 Millions d'euros sur le fond de roulement pour financer ces projets.

Nous déplorons d'autre part le report des mesures du PPCR pour 2018, pourtant inscrites dans les « bleus » du projet de budget déposé en octobre 2017, qui va pénaliser les salaires, tout particulièrement des agents des catégories B et C. Cela s'ajoutera à un nouveau gel du point d'indice, au retour du jour de carence, à la compensation de la hausse de la CSG, à la hausse des cotisations retraites. Le pouvoir d'achat des personnels sera à nouveau en berne, contrairement aux engagements du Président de la République!

Nous considérons aussi comme insuffisant le nombre de possibilités de passage au nouveau grade de Chargés de Recherche Hors Classe – CRHC : les 40 promotions prévues pour 2018 ne contribueront pas suffisamment à résoudre le blocage de carrière des nombreux collègues CR1 ayant plus de 10 ans d'ancienneté au dernier grade! Nous nous étonnons aussi qu'il n'y ait pas une campagne de promotion CRHC pour 2017 puisque que la date d'application du PPCR était au 1^{er} septembre 2017.

Même si l'Inserm a mis en œuvre le RIFSEEP au 1^{er} septembre 2017 avec les crédits dont il disposait, nous nous inquiétons que notre Institut se situe parmi les moins-disant des EPST sur le niveau d'IFSE socle versée aux agents. Les crédits prévus à ce jour pour 2018 ne permettront pas de rattraper le décalage avec les autres EPST, ni avec le montant de l'IFSE versés aux ITRF des universités, malgré le fait que tous travaillent souvent dans les mêmes unités mixtes. Ceci est en total contradiction avec la demande récente du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur – MESRI - aux PDG des EPST.

Nous déplorons aussi qu'il n'y ait aucuns moyens prévus pour revaloriser les piètres primes de recherche des chercheurs!

Concernant l'emploi scientifique, l'Inserm continue d'appliquer le lissage des postes au recrutement soit pour 2018 toujours 60 postes de CR et 75 postes d'IT. Nous rappelons que ce sont les niveaux les plus bas de recrutement à l'Inserm, et ce depuis 2015.

Même s'il y a une hausse significative dans certains corps du nombre attendu de promotions IT du fait de l'augmentation des possibilités prévue par le PPCR, elle reste insuffisante pour permettre une véritable politique de reconnaissance des carrières des IT dans un contexte de recrutement faible.

C'est pour toutes ces raisons et pour le manque d'ambition de ce budget initial 2018, tant pour la politique scientifique que salariale avec des recrutements, des promotions et des améliorations des rémunérations des personnels insuffisants, que les élus SNTRS CGT, SNCS-FSU, SGEN CFDT Recherche EPST et CFTC voteront contre.